

# Lettre mensuelle N°52- septembre 2025

# **Informations communales**

### Bonne rentrée à tous

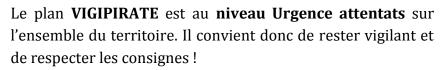


### **Nous souhaitons**

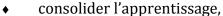
à chaque élève jouventien, quel que soit son niveau (maternelle, élémentaire, collège, lycée, université) une année pleine de découvertes, de réussites et de nouvelles amitiés.

Que cette rentrée soit le début d'une belle aventure éducative pour toutes et tous!

Le lundi 1er septembre, 148 enfants reprennent le chemin de notre école primaire.



La circulaire de rentrée 2025, publiée au Bulletin officiel du 3 juillet 2025, détaille les priorités pour l'année scolaire 2025-



- bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.
- garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.

2026: espace sans tabac Ici, on joue.

On apprend. On respire. PAS DE PLACE POUR LA FUMÉE.

En France, depuis 1991, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif (article L. 3512-7 du code de la santé publique). La règlementation prise en application de ce principe a progressivement défini les lieux ainsi protégés.

Depuis 2006, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts accueillant du public ou constituant des lieux de travail, les moyens de transport collectif, ainsi que les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, les établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.

En 2016, cette interdiction a été élargie aux aires de jeux pour enfants et à l'intérieur d'une voiture lorsqu'un mineur y est présent. La liste des environnements sans tabac est décrite à l'article R. 3512-2 du code de la santé publique, et c'est précisément cette disposition qui a été modifiée pour créer de nouveaux espaces sans tabac.

L'interdiction de fumer est étendue aux parcs et jardins publics, aux espaces non couverts des équipements sportifs au sens de l'article R. 312-2 du code du sport et aux abords immédiats des écoles

#### La rentrée des associations

Septembre, c'est aussi le redémarrage des associations. Consultez Panneau Pocket pour la date de reprise de chacune d'entre elles et soyez nombreux à vous y inscrire! ET VENEZ AU FORUM DES ASSOCIATIONS qui vous feront découvrir leurs activités le dimanche 5 octobre à l'occasion du marché mensuel!



## **SALON DES ARTISTES**





**2 artistes** sont mis à l'honneur pour ce 24<sup>ème</sup> salon des artistes 2025.

## Michel TROUVAT, un retraité qui dessine ...

L'artiste travaille avec un panel de soixante crayons polychromes, ce qui lui permet une infinité de couleurs et de nuances. ...

## Xavier BESSON, sculpteur

Ce n'est qu'en 2014 qu'il se consacre à la sculpture, éprouvant la nécessité d'atteindre l'essentiel : les émotions, les sentiments, les expressions des visages et des gestes.



Lundi 1<sup>er</sup> septembre Rentrée des classes

Jeudi 4 septembre PIMMS Mobile de 9h30 à 11h30 parc René AYMARD

Samedi 6 septembre Vide-greniers rue des écoles (Association Les Vieilles Mécaniques)

Dimanche 7 septembre Marché mensuel

Mercredi 17 septembre Réunion Publique PLU à 18h

**Jeudi 18 septembre** Conseil communautaire à 18h à Folles

**Samedi 27 septembre** Vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes

**Du samedi 27 septembre au dimanche 05 octobre** Salon des artistes à la salle polyvalente **Dimanche 5 octobre** Marché mensuel et Forum des associations

imanche 3 octobre Marche inchisuel et l'orum des association

Téléphone mairie : 05 55 75 81 01

mail: <u>contact@saintjouvent.com</u>
Site internet: <u>www.saintjouvent.com</u>





www.facebook.com/Stlouvent